

arteMURI
enduits de lissage
spéciaux arteMURI

MARMORINO GR 100-200-300

Revêtement mural minéral extra-blanc de qualité



ETA
05/0196



ETA
07/0145

Description du produit

Revêtement mural extra-blanc, prêt à l'emploi, préparé avec du marbre blanc soigneusement classifié, de la chaux hydratée, du liant hydraulique, un agent hydrofuge et des additifs spéciaux pour faciliter l'application et valoriser la brillance sans altérer les caractéristiques minérales naturelles du produit.

Fourniture et stockage

GR 100-200-300 est fourni en sacs sur palette avec film extensible. Stocker dans un endroit frais, sec et non ventilé. Conserver l'emballage intact.

Préparation des supports et mode d'application

Le support exempt de poussière, d'huile, de graisse, de particules friables doit être traité au préalable avec le primaire PRG 10 dilué (1:8 – 1:10) appliqué en plusieurs couches pour obtenir une sous-couche à absorption uniforme. Le produit GR 100-200-300 peut être préparé en bétonnière ou bien à la main, en ajoutant de l'eau (30 litres environ pour 100 kg de produit sec) de façon à obtenir une pâte homogène et sans grumeaux. Le mélange ainsi préparé doit reposer pendant 15 minutes environ et peut être utilisé dans les 2 heures qui suivent. Le revêtement est étalé à l'aide d'une spatule en métal et travaillé avec une spatule en plastique ou une taloche éponge en fonction de la granulométrie choisie et du motif souhaité. Éviter d'appliquer GR 100-200-300 sur une façade à plusieurs reprises.

Domaines d'utilisation

Le produit GR 100-200-300 est utilisé en enduit de finition intérieur et extérieur. Pour des applications extérieures, il est conseillé d'adopter des enduits

de fond hydrofugés, comme les réf. FGK 12 et IGK 14. Pour l'application sur des enduits isolants thermiques, comme HYDROTHERM, ou en présence de supports irréguliers, il est conseillé d'appliquer un enduit de lissage avec le produit AG 10 Rasotherm ou, en alternative, AG 14 Polyflex (appliquer GR lorsque l'enduit de lissage a pris). En présence de sous-couches particulièrement absorbantes, il est nécessaire d'appliquer l'apprêt PRG 10 dilué (1:8) : cette opération évitera de faire ressortir sur la couche de finition d'éventuelles irrégularités sur la surface enduite.

Rubriques du cahier des charges

La finition de la surface recouverte d'enduit à base de chaux-liant hydraulique sera effectuée avec le revêtement minéral de type GR 100-200-300 de marque Fornaci Calce Grigolin, prémélangé à sec à base de marbre blanc soigneusement classifié, de liants hydrauliques et aériens, d'agent hydrofuge et d'additifs spéciaux pour faciliter le travail et l'adhésion, à raison de 1,4 kg/m² (GR 100), 2,5 kg/m² (GR 200) et 3,5 kg/m² (GR 300).

Spécifications techniques selon la norme UNI EN 998-1

Poids spécifique en chute libre	1200 kg/m ³ (+/- 5 %)
Diamètre maximum	1 mm (GR 100) 1,5 mm (GR 200) 2,5 mm (GR 300)
Consommation théorique	1,4 kg/m ² (GR 100) 2,5 kg/m ² (GR 200) 3,5 kg/m ² (GR 300)
Eau de gâchage	28 % en poids environ
Résistance à la compr. (cat. CS II)	2,5 N/mm ²
Résistance à la flexion	1,2 N/mm ²
Perméabilité à la vapeur d'eau μ	8
Absorption d'eau	W2
Adhérence sur les briques	0,8 N/mm ²
Type de fracture (FP)	A
Réaction au feu	classe A1

Avertissements

Ne pas mélanger GR 100-200-300 avec d'autres substances. Éviter les grands écarts thermiques pendant la prise ; le produit doit être protégé contre le gel et le séchage rapide. Il est conseillé de ne pas utiliser GR 100-200-300 à une température inférieure à +5°C et supérieure à +30°C.

Les informations données se réfèrent à des tests de contrôle de qualité menés dans des conditions ambiantes normalisées. Les applications pratiques sur chantier peuvent varier selon les conditions de service ; les informations figurant dans la fiche sont donc uniquement données à titre indicatif car l'utilisateur doit toujours vérifier l'adéquation du produit en assumant la responsabilité de l'utilisation du produit. Fornaci Calce Grigolin S.p.A. se réserve la faculté d'apporter des modifications techniques en tous genres sans aucun préavis.